

020

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton tenue le lundi 6 mars 2017 à 19 h 30 à la salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mmes Francine Fillion, Josée Audet, Francine Drouin conseillères, M. Dave Lachance conseiller formant quorum sous la présidence de M. Danny Paré maire suppléant. Est également présente Mme Renée Vachon, directrice générale et secrétaire de l'assemblée. Excusés, Mme France Laroche, mairesse et M. Rémi Gosselin, conseiller.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Danny Paré, maire suppléant, adresse ses mots de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 6 février 2017 et de la séance extraordinaire du 27 février 2017;
4. Adoption des comptes;
5. Demande de participation financière dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2017 et confirmant que la municipalité désire réaliser certains travaux sur le réseau routier;
6. Avis motion et projet de règlement #17-221 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal;
7. Demande de cession d'une partie de la rue des Pins;
8. Réunion annuelle Transport adapté;
9. Renouvellement adhésion ADMQ;
10. Inscription Congrès de l'ADMQ;
11. Appel d'offres pour l'abat-poussière;
12. Appui pour l'utilisation de l'ancienne emprise ferroviaire;
13. Présentation d'un projet PIQM-MADA et autorisation de signer;
14. Participation électronique des élus aux séances du conseil;
15. Présentation d'une demande de participation financière pour la Fête de la St-Jean;
16. Appui au projet de gaz naturel;
17. Correspondance de la mairesse;
 - 17.1 Comités des élus;
 - 17.2 Fondation du CLSC;
 - 17.3 Moisson Beauce;
 - 17.4 Groupe d'entraide Cancer et Vie;
 - 17.5 Budget Fête à la tire;
18. Voirie;
19. Période de questions;
20. Affaires nouvelles;
21. Levée de l'assemblée.

2017-03-037

Il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour. Adopté

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2017

2017-03-038

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017, au moins 48 heures avant la tenue de la présente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 6 février 2017. Adopté

021

2017-03-039

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2017, au moins 48 heures avant la tenue de la présente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 27 février 2017. Adopté

4. ADOPTION DES COMPTES

2017-03-040

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues;

ATTENDU QUE la municipalité dispose des argents nécessaires à l'acquittement des factures;

ATTENDU QU' un montant de **60 751.39 \$** est déboursé à même le fonds général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 28 février 2017 inclusivement, pour un montant de **60 751.39 \$**. Adopté

5. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2017 ET CONFIRMANT QUE LA MUNICIPALITÉ DÉSIRE RÉALISER CERTAINS TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ROUTIER

2017-03-041

ATTENDU QUE la municipalité entend réaliser des travaux d'entretien du réseau routier municipal en 2017;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà ciblé dans son plan triennal d'immobilisation 2017-2019 les travaux à réaliser;

ATTENDU QUE des travaux d'amélioration seront réalisés sur le 15^e Rang, sur la Route Lemesurier et sur la Route Custeau pour une valeur totale d'environ 126 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement de présenter une demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) confirmant que la municipalité prévoit réaliser ces travaux en 2017. Adopté

6. AVIS MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT #17-221 CONCERNANT L'OBLIGATION D'INSTALLER UNE SOUPE DE SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT IMMEUBLE DESSERVI PAR LE SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL

2017-03-042

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton est dans l'obligation d'adopter un règlement sur les soupapes de sûreté;

ATTENDU QU' un avis de motion et projet de règlement #17-221 est donné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement de donner un avis de motion en vue de l'adoption du règlement #17-221 concernant l'obligation d'installer une soupape de

022 sùreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal. Adopté

2017-03-043 **7. DEMANDE DE CESSION D'UNE PARTIE DE LA RUE DES PINS**
ATTENDU QU' une demande de cession d'une superficie de 84,8 m² de la rue des Pins côté sud-ouest, lot #4 450 361-P fût déposée au bureau de la municipalité le 22 novembre 2016 par M. Jeffrey Leute, copropriétaire du 2, rue des Pins;

ATTENDU QUE la municipalité accepte de céder, au coût de 1 \$, ladite superficie représentant la partie demi-rue se retrouvant à son extrémité;

ATTENDU QUE cette cession d'une partie de rue permettra la construction d'un bâtiment commercial de façon conforme telle que le démontrera l'implantation légale dudit bâtiment;

ATTENDU QUE tous les frais et travaux d'arpentage s'il y a lieu seront aux frais de l'acquéreur;

ATTENDU QUE la mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer tous les documents nécessaires à cette transaction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement de céder, au coût de 1\$, une partie du lot #4 450 361 représentant 84,8 m². Adopté

2017-03-044 **8. RÉUNION ANNUELLE TRANSPORT ADAPTÉ**
ATTENDU QUE la municipalité doit déléguer un(e) représentant(e) municipal(e) pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale du Transport adapté de la région de Thetford Inc. qui se tiendra le 30 mars 2017;

ATTENDU QUE Madame Josée Audet est déjà nommée par la municipalité comme représentante au Transport adapté de la région de Thetford Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement de déléguer Mme Josée Audet à titre de représentante de la municipalité pour assister à l'assemblée générale du Transport adapté de la région de Thetford Inc. Adopté

2017-03-058 **9. RENOUVELLEMENT ADHÉSION ADMQ**
ATTENDU QUE la municipalité accepte que la directrice générale soit membre de l'ADMQ (Association des Directeurs Municipaux du Québec);

ATTENDU QUE cette cotation est annuelle et comprend l'adhésion ainsi que les assurances responsabilité;

ATTENDU QUE le coût de cette adhésion s'élève à 793 \$ + tx;

023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement annuel à l'ADMQ pour un montant de 793 \$ + tx. Adopté.

10. INSCRIPTION CONGRÈS DE L'ADMQ

2017-03-045

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir une formation adéquate à ses employés;

ATTENDU QUE le congrès des directeurs généraux et directrices générales est une excellente façon de participer à des formations de qualité dans le monde municipal;

ATTENDU QUE le congrès de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) se tiendra du 14 au 16 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ pour un montant de 519.00 \$ avant taxes. Adopté

11. APPEL D'OFFRES POUR L'ABAT-POUSSIÈRE

2017-03-046

ATTENDU QUE la municipalité procède annuellement à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 65 tonnes en vrac d'abat-poussière;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires seront invités soit, Sel Warwick, Somavrac Inc. et Les entreprises Bourget Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement de mandater la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès d'entrepreneurs pour l'achat d'abat-poussière. Les entrepreneurs invités ont préalablement été nommés par le conseil municipal. Adopté

12. APPUI POUR L'UTILISATION DE L'ANCIENNE EMPRISE FERROVIAIRE

2017-03-047

ATTENDU QUE le « RCI (*Règlement de contrôle intérimaire*) numéro 172 relatif à la préservation de l'intégralité de l'emprise ferroviaire désaffectée et son utilisation à des fins ferroviaires, publiques et récréatives extensives de même

ATTENDU QUE le « RCI (*Règlement de contrôle intérimaire*) numéro 172 relatif à la préservation de l'intégralité de l'emprise ferroviaire désaffectée et son utilisation à des fins ferroviaires, publiques et récréatives extensives de même qu'à l'identification des réseaux de sentiers de quad et de motoneige » est entrée en vigueur le 20 janvier dernier;

ATTENDU QUE ce RCI oblige «*quiconque désire utiliser l'emprise ferroviaire désaffectée à des fins publiques ou récréotouristiques [...] à obtenir un permis ou un certificat émis à cette fin par la municipalité*» (RCI 172, article 3.4);

ATTENDU QUE la municipalité désire manifester son appui pour l'utilisation de l'ancienne emprise ferroviaire à des fins de sentier de Quad;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'appuyer l'utilisation de l'ancienne emprise ferroviaire à des fins de sentier de Quad. Adopté

13. PRÉSENTATION D'UN PROJET PIQM-MADA ET AUTORISATION DE SIGNER

2017-03-048

ATTENDU QU' un appel de projets au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) est présentement en cours;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite présenter un projet en lien avec l'amélioration, la rénovation ou la construction d'infrastructures pour les aînés;

ATTENDU QUE la municipalité confirme avoir adopté une politique et un plan d'action s'inscrivant dans la démarche MADA;

ATTENDU QUE la directrice générale et la mairesse sont autorisées à signer tous les documents nécessaires au dépôt de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, de présenter un projet au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA). Adopté

14. PARTICIPATION ÉLECTRONIQUE DES ÉLUS AUX SÉANCES DU CONSEIL

2017-03-049

AMENDEMENT AU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC ET TOUTE AUTRE LOI MUNICIPALE AFIN DE PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE – DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont

notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

- i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
- ii. Dans la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
- iii. Dans la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

ATTENDU que les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

ATTENDU qu'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

ATTENDU que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et unanimement résolu de demander au Gouvernement du Québec d'amender le *Code municipal du Québec* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux Guy Leclair et Stéphane Billette ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui. Adopté

15. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA FÊTE DE LA ST-JEAN

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et tous les Québécois;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, la volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement de présenter une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2017 et d'autoriser la directrice générale, madame Renée Vachon, à signer tous documents relatifs à la présentation de cette demande. Adopté

16. APPUI AU PROJET DE GAZ NATUREL

2017-03-051

CONSIDÉRANT l'importance du gaz naturel pour le maintien et la création d'emplois dans la région de Thetford;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises et les dépenses déjà engagées par la MRC des Appalaches en vue de l'implantation du gaz naturel;

CONSIDÉRANT la demande déposée conjointement par la Municipalité d'Adstock et la Municipalité de Sainte-Clotilde auprès de Développement économique Canada pour réaliser le projet de gaz naturel;

CONSIDÉRANT les craintes fondées à l'effet que les sommes prévues par le gouvernement provincial pour l'implantation du gaz naturel ne seront plus disponibles après le mois de mars;

CONSIDÉRANT l'importance de ce projet pour l'ensemble de la MRC des Appalaches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement, d'appuyer la demande déposée par les municipalités de Sainte-Clotilde et d'Adstock pour la réalisation du gaz naturel et pressons Développement économique Canada à confirmer l'aide pour bénéficier de la contrepartie provinciale. Adopté

17. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

17.1 Comité des élus

- Mme Francine Fillion aura une réunion à la Résidence samedi prochain. Une chambre est présentement libre. Bibliothèque : la caisse de la Région de Thetford a gracieusement offert 400 \$ pour le concours présentement en cours.
- Mme Francine Drouin informe la population que les préparatifs vont bon train pour l'organisation de la Fête à la tire du 9 avril prochain.

- Aucun autre élu n'a eu de réunion de comité au cours du dernier mois.

2017-03-052

17.2 Fondation du CLSC

ATTENDU QUE la Fondation du CLSC de la région de Thetford est présentement en campagne de financement;

ATTENDU QUE la fondation vient en aide à des enfants de familles dans l'incapacité de satisfaire leur besoin de base;

ATTENDU QUE la fondation permet également de soutenir financièrement les parents d'un enfant atteint d'une maladie grave entraînant des frais onéreux qui déséquilibrent le budget familial;

ATTENDU QUE la fondation intervient au sein de la MRC des Appalaches en offrant du soutien à plus de cent vingt (120) familles annuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement de contribuer à la campagne de financement de la Fondation du CLSC pour un montant de **50 \$**. Adopté

2017-03-053

17.3 Moisson Beauce

ATTENDU QUE l'organisme Moisson Beauce est actuellement en campagne annuelle «Demande don»;

ATTENDU QUE Moisson Beauce est au cœur d'un réseau d'entraide alimentaire indispensable dans notre municipalité et région;

ATTENDU QUE Moisson Beauce distribue des denrées alimentaires à plus de 62 organismes accrédités ce qui représente une sécurité alimentaire pour plus de 11 299 personnes par mois seulement dans notre région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement de contribuer à la campagne annuelle de financement de Moisson Beauce pour un montant de **50 \$**. Adopté

2017-03-054

17.4 Groupe d'entraide Cancer et Vie

ATTENDU QUE le groupe d'entraide Cancer et Vie est actuellement en campagne de financement annuel;

ATTENDU QUE la municipalité désire soutenir ce groupe d'entraide pour leur travail soutenu dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement de contribuer à la campagne de financement 2017 pour un montant de **50 \$**. Adopté

2017-03-055

17.5 Budget Fête à la tire

ATTENDU QUE le Comité famille de la municipalité prévoit l'organisation d'une Fête à la tire;

ATTENDU QUE cette journée festive se tiendra le 9 avril prochain dans la cour du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement d'autoriser un budget de **250 \$** pour la réalisation de cette Fête à la tire. Adopté

18. VOIRIE

2017-03-056

ATTENDU QUE le service des travaux publics doit procéder à l'achat de couteaux pour le chargeur, les déneigeuses et la niveleuse;

ATTENDU QUE des travaux mécaniques doivent être réalisés sur un de nos souffleurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser un budget de **5 000 \$** pour l'ensemble de ces achats et réparations. Adopté

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

➤ On demande si la cession de la rue des Pins est gratuite.

Réponse: Oui. En fait elle est cédée pour un dollar.

➤ Combien avons-nous de souffleurs?

Réponse : Deux.

➤ On mentionne que les règlements devraient être refaits?

Réponse : C'est projeté à court terme.

➤ On demande de voter un moratoire pour les règlements d'urbanisme jusqu'à la refonte de la réglementation?

Réponse : Le conseil va se pencher sur la demande.

➤ À quelle distance sont autorisées les éoliennes, car M. Shemie ne renouvelle pas les options sur le territoire?

Réponse : Ce n'est pas une distance fixe, c'est un calcul.

➤ Est-ce que les membres du conseil absents sont payés?

Réponse : Non.

➤ On mentionne qu'il y a certaines aberrations dans l'attribution des numéros civiques?

Réponse : Nous le savons et travaillons sur le dossier.

➤ Est-ce- que la cotation de l'ADMQ est défrayée par la directrice générale?

Réponse : Non. La participation des employés à une association dans le cadre du travail est toujours défrayée par l'employeur.

➤ Va-t-il avoir des coûts pour l'appui au gaz naturel?

Réponse : Non.

➤ Qu'est-ce que la municipalité va faire avec la détérioration des bâtiments à l'ancienne halte routière?

Réponse Il y a certains projets privés qui se développent et nous attendons les résultats avant d'entreprendre des travaux de réfection.

➤ Qu'est-ce qui arrive avec les tours de cellulaires ou internet?

Réponse : Le sondage sera compilé et les décisions appropriées seront prises.

➤ Est-ce tout le monde qui devra avoir une soupape de sûreté?

Réponse : Non, seulement ceux reliés au réseau d'égout.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun nouveau sujet apporté aux affaires nouvelles

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-03-057

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement que la présente séance soit levée à **20 h 40**. Adopté

____(signé)_____

Danny Paré, maire suppléant

____(signé)_____

Renée Vachon, directrice générale/secrétaire-trésorière

«Je, Danny Paré, maire suppléant atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

